



JonCrete Scellant à Adhésion Supérieure et de Durcissement

Numéro de révision: 2

Date de révision: 2016-08-23

1. IDENTIFICATION

Nom du produit JonCrete Scellant à Adhésion Supérieure et de Durcissement
Code du produit: 95104861
FDS #: MS0800431
Utilisation recommandée:

- Industriel/Institutionnel
- Entretien des planchers
- Ce produit est projeté être utilisé non dilué.

Utilisations déconseillées: Les utilisations autres que celles identifiées ne sont pas recommandées

Producteur, importateur, fournisseur

Siège social aux États-Unis Sealed Air 8215 Forest Point Blvd. Charlotte, NC 28273-5509 Phone: 1-888-352-2249 Adresse Internet pour les fiches de données de sécurité: https://sds.sealedair.com	Siège social au Canada Sealed Air - Canada 3755 Laird Road Mississauga, Ontario L5L 0B3 Phone: 1-800-668-7171
--	---

Numéro de téléphone d'appel d'urgence 1-800-851-7145; 1-651-917-6133 (Int'l)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du produit non dilué
 Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 2A



Mention d'avertissement: Avertissement.

Déclarations sur la sécurité

CAUSE DES IRRITATIONS OCULAIRES GRAVES.

Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Laver rigoureusement les zones affectées après toute manipulation. Peut causer des irritations dans la bouche, la gorge et l'estomac. Porter des lunettes anti-éclaboussures chimiques et des gants résistants aux produits chimiques.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornéennes, s'il y a lieu, s'il y a lieu et si facilement réalisable. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
 Éliminer conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux applicables.

Dangers pour la santé non classifiés ailleurs (DSNCA) - non applicable

Dangers physiques non autrement classifiés (DPNCA) - Sans objet.

Classification du produit dilué @ RTU**Déclarations sur la sécurité**

Pas nécessaire.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**Ingrédients classifiés**

Composant(s)	CAS #	% en poids
Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle	111-90-0	5 - 10%
Alcool secondaire éthoxylé	84133-50-6	1 - < 3%
1,5-pentanediamine, 2-méthyl-	15520-10-2	> 0.1 - < 1%

*Les pourcentages exacts sont retenues à titre de renseignements commerciaux secrets

4. PREMIERS SOINS**Produit Non Dilué:**

Les Yeux: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornéennes, s'il y a lieu, s'il y a lieu et si facilement réalisable. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste : Obtenir une aide médicale / des conseils médicaux.

Par voie cutanée: Rincer abondamment à l'eau. S'il se produit une irritation qui persiste, chercher de l'aide médicale.

PAR INHALATION : Les premiers secours ne sont pas nécessaires.

Hydrocarbures aromatiques EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Boire une tasse de lait ou d'eau.

Symptômes/effets les plus importants : Pas d'information disponible.

Une aide médicale immédiate et un traitement spécial sont de rigueur Sans objet.

Produit Dilué:

Les Yeux: Rincer abondamment à l'eau. S'il se produit une irritation qui persiste, chercher de l'aide médicale.

Par voie cutanée: Rincer abondamment à l'eau. S'il se produit une irritation qui persiste, chercher de l'aide médicale.

PAR INHALATION : Les premiers secours ne sont pas nécessaires

Hydrocarbures aromatiques Rincer la bouche à l'eau.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Méthodes particulières d'intervention Aucune méthodes spéciale n'est requise

Moyen d'extinction approprié Sans objet.

Dangers spécifiques Sans objet.

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants: Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité: Pas d'information disponible.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles Pas d'information disponible.

Précautions pour la protection de l'environnement et méthodes de nettoyage : Méthodes de nettoyage - déversement important. Absorber l'écoulement avec un matériau inerte (p.e.sable sec ou terre), puis mettre dans un conteneur pour déchets chimiques. Terminer le nettoyage par un rinçage à l'eau.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Manipulation: Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas goûter ni avaler. Retirer et laver les vêtements et les chaussures contaminées avant réutilisation. Bien laver après manipulation. Le résidu du produit peut rester sur/dans les conteneurs vides. Utiliser toutes les mêmes précautions pour la manutention du conteneur vide et le résidu que pour la manutention du produit. POUR UTILISATOIN COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT

Entreposage: Protéger du gel. Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Niveau d'aérosol (le cas échéant) : Sans objet.

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives d'exposition:

Composant(s)	CAS #	ACGIH	OSHA
Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle	111-90-0	-	-
Alcool secondaire éthoxylé	84133-50-6	-	-
1,5-pentanediamine, 2-methyl-	15520-10-2	-	-

Produit Non Dilué:

Mesures d'ordre technique:

Aucun à notre connaissance.

Protection individuelle

Protection des yeux:	Lunettes de protection contre les éclaboussures de produits chimiques.
Protection des mains:	Gants résistants aux produits chimiques.
Protection de la peau et du corps:	Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.
Protection respiratoire:	Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.
Mesures d'hygiène:	A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Produit Dilué:

Protection individuelle

Protection des yeux:	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Protection des mains:	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Protection de la peau et du corps:	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Protection respiratoire:	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Mesures d'hygiène:	A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État de la matière: Liquide

Vitesse d'évaporation: Pas d'information disponible.

Seuil de l'odeur: Pas d'information disponible.

Point/intervalle de fusion indéterminé

Température d'auto-inflammation: Pas d'information disponible.

Solubilité dans d'autres solvants Pas d'information disponible.

Densité 8.57 lbs/gal 1.027 Kg/L

Masse volumique apparente Pas d'information disponible.

Point d'éclair > 200 °F > 93.4 °C

Point d'éclair de la dilution: > 200 °F > 93.4 °C

Phosphore élémental: 0.06 % by wt.

pH 10.5

pH de la solution diluée 10.5 @ RTU

Corrosion des métaux Non corrosif

Limites d'explosivité - supérieure: indéterminé - **inférieure:** indéterminé

Couleur: Turbidité Laiteux, **primaire** Blanc

Odeur: **primaire** Amine

Point/intervalle d'ébullition: indéterminé

Température de décomposition: Indéterminé

Solubilité: dispersable

Densité relative (relativement à l'eau): 1.027

Densité gazeuse: Pas d'information disponible.

Pression de vapeur: Pas d'information disponible.

Coefficient de partage (n-octanol/eau): Pas d'information disponible.

Viscosité: Pas d'information disponible.

Teneur (%) en COV (composés organiques volatils): 0.45 % *

% COV par poids dse la dilution d'emploi 0.45 % *

Inflammabilité (solide ou gaz): Sans objet.

Sustained combustion: Sans objet.

* - Titre 17, Code des règlements de la Californie, division 3, chapitre 1, sous-chapitre 8.5, article 2, Produits de consommation, sections 94508

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Reactivity:

Not Applicable

Stabilité

Le produit est stable

Produits de décomposition dangereux

Aucun raisonnablement prévisible.

Matières à éviter

Ne pas mélanger avec tout autre produit ou produit chimique à moins d'indication contraire dans le mode d'emploi.

Conditions à éviter

Pas d'information disponible.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Information sur les voies d'exposition probables:

Contact avec la peau, Inhalation, Contact avec les yeux

Effets et symptômes retardés, immédiats ou chroniques dus à l'exposition à court et à long terme

Contact avec la peau: Peut irriter modérément la peau. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs et/ou de l'inconfort transitoire.

Contact avec les yeux: Cause des irritations oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure des douleurs, des rougeurs et des larmoiements.

Ingestion: Peut irriter la bouche, la gorge et l'estomac. Symptômes peuvent inclure douleur d'estomac et nausée.

Inhalation: Peut irriter le nez, la gorge, et les voies respiratoires. Les symptômes peuvent inclure la toux et des difficultés respiratoires.

Sensibilisation: Aucun effet connu.

Target Organs (SE): Aucun à notre connaissance.

Target Organs (RE): Aucun à notre connaissance.

Inscriptions comme cancérigènes: Aucun des composés dans ce produit à une concentration de $\geq 0,1$ % n'est répertorié comme un agent cancérigène par le CIRC, le NTP ou l'OSHA.

Mesures numériques de toxicité

(ETA) - par voie orale (mg/kg): >5000

aiguë (ETA) - par inhalation des >20

brumes (mg/l):

Pourcentage de toxicité aiguë 20.2263 (exemple TS335906)

inconnue

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité: Pas d'information disponible.

Persistence et dégradabilité Pas d'information disponible.

Bioaccumulation: Pas d'information disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Déchets des résidus / produits non utilisés (produits non dilués) : Ce produit, tel que vendu, en cas de rejet ou d'élimination, n'est pas un déchet dangereux aux termes des règlements fédéraux (40 CFR 261.21 b) 4)). Assurer l'élimination conformément aux dispositions de tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux, étatiques et municipaux.

Déchets des résidus / produits non utilisés (produits dilués): Sans objet.

Catégorie de risque en vertu de la loi RCRA (produits non dilués) : Non réglementé

Catégorie de risque en vertu de la loi RCRA (produits dilués): Non applicable

Emballages contaminés Ne pas réutiliser des récipients vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT/TDG: Les descriptions officielles de transport peuvent varier selon la taille de l'emballage. Veuillez vous reporter à la bibliothèque HAZMAT (MATDANG - matières dangereuses) de Diversy sur le site Web <http://naextranet.diversey.com/dot/> pour obtenir des renseignements à jour sur l'expédition.

Description du connaissance DOT (voie terrestre) NON REGULATED ITEM

Description du voie maritime connaissance NON REGULATED ITEM

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationales

Tous les éléments de ce produit sont énumérés dans les inventaires suivants: États-Unis (TSCA), Canada (DSL/NDL).

Proposition 65 de la Californie: Ils n'y a pas des ingrédients qui sont assujettis à la déclaration en suivant 'Proposition 65' de Californie.

RIGHT TO KNOW (RTK)

Composant(s)	CAS #	MARTK:	NJRTK:	PARTK:	RIRTK:
Eau	7732-18-5	-	-	-	-
Modified acrylic polymers	Breveté	-	-	-	-
Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle	111-90-0	-	X	-	-
Modified acrylic polymers	Breveté	-	-	-	-
Homopolymère éthylrique	68441-17-8	-	-	-	-
Alcool secondaire éthoxylé	84133-50-6	-	-	-	-
1,5-pentanediamine, 2-methyl-	15520-10-2	-	-	-	-

CERCLA/ SARA

Composant(s)	CAS #	% en poids	CERCLA/SARA RQ (lbs)	Section 302, TPQ kg)	Section 313
Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle	111-90-0	5 - 10%			X

Composant(s)	CAA HAP	CAA ODS	CWA Polluants en Priorité
Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle	X		

Catégories de risque en vertu de la loi SARA, section 311/312

Immédiat	X
Différée	-
Feu	-
Réactivité	-
Décompression soudaine	-

Réglementation Canadienne

Numéro de produit naturel: -

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA (National Fire Protection Association)

Échelle de classification des risques: (faible risque) 0 – 4 (risque extrême)

Santé 2
Inflammabilité 0
Instabilité 0

Numéro de révision: 2
Date de révision: 2016-08-23

Cause de la révision: Sans objet
Préparé par : NAPRAC

Avis au lecteur: Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-inclus. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède de toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.